



Vuarrens info

Mai 2018

Fête du Blé et du Pain

Une Fête à vivre ensemble et dans le partage

Du 15 au 26 août, le Bourg d'Echallens, ainsi nommé historiquement, vivra la Fête du blé et du pain; quatrième du nom. À chaque fois, à en croire ses enfants devenus adultes, elle a grandi aussi. Celle à venir restera dans toutes les mémoires.

Un spectacle y sera donné : "SOLSTICES", une histoire spectaculaire, la quête de 3 héros pour la survie de leur village. Une fresque haute en couleurs, un spectacle joué et chanté, tout en mouvement qui fait la part belle entre autres tableaux et surprises de taille (au propre comme au figuré) à la redécouverte des métiers du blé et du pain. Un spectacle grandiose à ne pas manquer.



8 représentations y seront données, fixées entre le 15 août (pour la première) et le 25 août (pour la dernière avec des émotions fortes, attendues). Entre ces deux dates, des jours de réserve figurent dans l'agenda pour le cas où la météo jouerait des tours.

Ce spectacle est à vivre ensemble et dans le partage. Comme spectateur - à ce propos, 5000 personnes sont attendues chaque soir -, mais de l'intérieur aussi, comme figurant(e). "SOLSTICES" est un spectacle qui doit fédérer. Originellement, SOLSTICES est un événement astronomique. Là, pour qu'il le devienne il a besoin de votre participation. Sur la scène, comme dans les gradins.

Dans le Bourg, dans son centre, la Fête promise comme la terre sera aussi belle. Avec des rues décorées, des animations, nombreuses, des bars où vous pourrez déguster du bon vin et des bières artisanales, "petzer" avec des amis et en toute sécurité. Sans oublier de vous sustenter en goûtant des produits issus de ce coin charmant, autre carte de visite qui fait la fierté du territoire.

En août, Echallens sera en Fête et le spectacle "Solstices", à découvrir, à vivre en famille également. Jean Rosset a promis d'être là.

Jacques Wullschleger

Tonte du gazon

Les beaux jours reviennent et le chant des tondeuses se fait entendre régulièrement. Nous en profitons pour vous rappeler un extrait du règlement de police relatif à la lutte contre le bruit (article 21) :

Pendant les jours de repos public, les autres jours entre 22.00 heures et 06.00 heures, tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui et tous travaux intérieurs et extérieurs bruyants sont interdits.

L'entier dudit règlement se trouve bien entendu sur notre site internet à l'adresse:

http://vuarrens.ch/files/reglements/reglement_police.pdf

Merci à chacun de le respecter.



Publicité

ALLERGIES ?



- aliments
- animaux
- pollens
- acariens

NON MERCI !

Une méthode énergétique

- naturelle
- non invasive
- sans médicaments

pour libérer les allergies, intolérances et sensibilités

en donnant une nouvelle information au cerveau pour qu'il considère l'allergène comme une substance neutre et donc inoffensive.

NOUVEAU

Journée portes ouvertes

Journée portes ouvertes du rucher le 12 mai 2018 au refuge de Vuarrens.



Visite du rucher, diverses activités autour des abeilles.

Petite restauration : soupe au pois et boissons.

De 11h. à 16h.

Terrain de foot communal

Afin d'assurer une utilisation sensée et harmonieuse du terrain de foot communal, la Municipalité tient à rappeler à la population quelques règles :

- Les employés communaux font de gros efforts afin d'assurer un entretien optimal de la **pelouse**. Merci de respecter leurs consignes et de ne pas rouler avec des vélos, trottinettes ou autres sur le terrain.
- Les **infrastructures**, notamment les buts, présentes sur le terrain de foot sont la propriété du FC Nord Gros de Vaud. Merci donc de bien vouloir veiller à faire uniquement une utilisation du matériel qui lui soit propre. Nous rappelons que les buts ne servent pas à faire de l'escalade. Toute déprédation est susceptible d'être dénoncée au Préfet.
- Les **déchets** doivent être jetés dans les conteneurs pour les poubelles ou ramenés à la maison, mais en aucun cas ne peuvent être laissés sur le terrain de foot.

Nous remercions les habituels utilisateurs de leur compréhension et prions spécialement les parents d'informer leurs enfants afin de respecter ces règles.

La Municipalité

Agenda

4 mai 2018	AAV—Jenny Lorant & Stap— 20h30
13 mai 2018	Culte à Vuarrens—10h15
25-26 mai 2018	Tour de Jeunesse
27 mai 2018	Culte à Pailly—10h—broche paroissiale
17 juin 2018	Culte à Vuarrens—9h15
1er août 2018	Fête nationale

L'agenda du Vuarrens-Info est ouvert à toutes les personnes qui organisent une activité dans notre village et qui souhaitent la faire connaître.

Contact: vuarrens-info@vuarrens.ch

Carnet rose



Guillaume Salvatore Dietrich, né le 29 mars 2018, fils de Carine Zieschank et Domenico Manco, Ch. du Jura 4